

La défense nationale au coup par coup

Le peuple ne se prononcera pas sur les dépenses militaires. L'initiative parlementaire d'un député des Organisations progressistes de Suisse (Poch), qui proposait de soumettre au référendum facultatif tous les crédits supérieurs à 100 millions de francs, a été rejetée à une écrasante majorité au Conseil national.

Le projet du jeune parlementaire zurichois a eu au moins un mérite: le débat a permis de mettre à nu les réticences et les résistances de la classe politique à l'idée d'un débat démocratique sur la défense nationale.

Pêle-mêle on a entendu que l'introduction du référendum facultatif:

- serait un corps étranger dans notre législation;
- mettrait en péril le secret militaire;
- retarderait encore plus l'acquisition d'armements;
- affaiblirait notre préparation militaire.

Dans le même temps chacun a souligné sa pleine confiance dans le peuple et a dit sa conviction que l'effort de défense trouvait un large écho dans la population... Mais l'argument majeur, ce fut le refus d'introduire un traitement particulier pour les dépenses militaires: d'accord pour qu'éventuellement le peuple se prononce, mais pour toutes les dépenses, y compris par exemple la sécurité sociale!

Le raisonnement est séduisant mais fallacieux. Les

domaines importants de l'activité de l'Etat sont régis par des lois; aménagement du territoire, aide au développement, protection de l'environnement, AVS, assurance-maladie, à chaque fois le peuple peut intervenir par le biais du référendum facultatif. Le seul secteur majeur à faire exception est la défense nationale, domaine réservé des militaires et des experts, et finalement du parlement. Là, les citoyens sont muets; soldats, ils subissent; contribuables, ils paient.

Est-ce à dire que le référendum facultatif sur les dépenses militaires représente le moyen adéquat d'un débat démocratique en la matière? Nous en doutons. Avant de décider des achats d'armes il s'agit de choisir une politique. Or c'est précisément là que la démocratie est absente; les options sont prises dans les états-majors et avalisées par le parlement.

Alors, plutôt que de nous disputer à propos d'un chasseur-bombardier, d'un tank ou d'un système-radar — ah les belles empoignades, alimentées par les vendeurs concurrents! — donnons-nous les procédures qui permettront aux citoyens de participer à la définition de la défense nationale.

D'accord pour un référendum qui mettrait en présence des options différentes ainsi que leurs coûts.

PS. Les socialistes n'ont guère soutenu cette proposition au Conseil national. Etonnant lorsqu'on sait que le PSS doit lancer une initiative populaire sur le même sujet. Moins étonnant si on se souvient qu'un congrès a pris cette décision pour contenter la gauche du parti et pour se dispenser ainsi de formuler une politique cohérente en matière de défense nationale. Il est vrai que le PSS n'a jamais brillé par la clarté de ses vues dans ce domaine.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 585 26 mars 1981
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Yvette Jaggi

585

L'ÉNERGIE, NOTRE AFFAIRE

Zurich à l'ombre de Kaiseraugst

Les économies d'énergie, on en parle beaucoup et on en fait peu. C'est une tâche qui incombe d'abord aux consommateurs, a conclu le Grand Conseil zurichois, en rejetant la motion d'une députée, convaincue que des actions concrètes s'imposent rapidement.

Pour la majorité de ce parlement il est insensé d'obliger les sociétés productrices d'électricité dans le canton «à prendre toutes les mesures adéquates pour stabiliser la consommation» — preuve du besoin pour la climatisation, interdiction

de nouveaux chauffe-eau électriques, indication de la consommation énergétique des appareils, etc.

Il est vrai que le canton de Zurich a donné son aval à la construction de Kaiseraugst. Alors, à quoi bon se faire du souci?

Tandis que le parlement zurichois met l'accent sur un approvisionnement «sûr et suffisant» (suffisant pour quoi faire?), la multinationale Exxon nous apprend, dans un rapport sur les prévisions énergétiques pour l'an 2000, que d'ici vingt ans nous consommerons 19 à 39% moins d'énergie, selon les pays, pour un revenu égal; et moins encore si des prescriptions légales sont édictées.

POLICE, POMPIERS, PRESSE

La liberté nucléaire

Après l'accident de Three Mile Island, l'Association suisse pour l'énergie atomique (ASPEA) avait déposé plainte contre la SSR: l'information diffusée n'aurait pas été à la hauteur. Pas de violation de la concession, tel est le constat final du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

L'ASPEA enregistre la décision officielle dans son dernier bulletin d'information, «Flash nucléaire» («Raccourci de faits et d'opinions alimentant le débat nucléaire»), mais commente tout de même les «insuffisances» de l'information diffusée par la radio et la télévision au moment de l'accident en question. Et de mettre les points sur les «i»: «La presse et les médias sont redevables au public de prendre particulièrement au sérieux ce qui constitue leur premier devoir en cas de crise, à savoir l'information.» Et de proposer comme modèle des «solutions» à envisager pour les cas «d'urgence»

dans une centrale nucléaire les suggestions d'un certain «Media Institute» de Washington, publiées précisément après Three Mile Island. A savoir, entre autres, la préparation, à l'avance, de «plans d'information», l'organisation, à l'intention de la presse, de séminaires sur les notions de base de l'énergie nucléaire, l'obligation, pour les médias ne disposant pas de leur «propre personnel», de disposer, en cas d'incident, d'un expert de l'énergie nucléaire.

* * *

Des forces de sécurité spécialisées dans la protection des installations nucléaires, des contingents de travailleurs spécialisés, exposés par rotation aux doses maximales d'irradiation, et finalement une presse encadrée par des «experts» spécialisés dans la «bonne» information en cas de «pépin». La boucle est bouclée. La liberté par le nucléaire. Prochaine suggestion de l'ASPEA: la création de groupes de visiteurs, spécialisés dans les tournées de centrales nucléaires et autres usines de retraitement, et spécialement formés pour diffuser ensuite des témoignages corrects. Au nom de l'objectivité et de la sécurité. Bien entendu.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

A l'abri dans sa prison

Bel article, dans *La Nation* du 7 mars, de A.M. (Albert Muret? Non, il est mort... André Manuel? André Marcel? Alphonse Morel? André Muret, peut-être...) qui ne déparerait pas l'anthologie des Groupements patronaux vaudois publiée l'année passée.

A.M. s'en prend à *Amnesty International*, lequel «se propose de lancer une offensive pour la suppression de la peine de mort dans le code pénal militaire, c'est-à-dire en cas de guerre».

Et de commenter:

«Cette proposition est intéressante. En cas de guerre, lorsqu'un traître aura peut-être envoyé à la mort des centaines ou des milliers de soldats, il restera, lui, à l'abri dans sa prison pendant que les braves types iront sur le front se faire casser la figure.»

Et de conclure:

«Amnésie nationale.»

(Attention, A.M., les enfants qui ont trop d'esprit meurent jeunes, disait ma grand-mère!)

Domage que Jean Piaget soit mort: peut-être aurait-il pu nous expliquer les mécanismes de cerveaux comme celui de A.M. ... «... à l'abri dans sa prison»: je me suis demandé où l'on pourrait installer cette prison «à l'abri», même en cas de guerre. La grotte de Manloup? Trop petite. La grotte aux fées de Vallorbe? Les détenus n'auraient pas très chaud et il y aurait quelque difficulté pour les ravitailler.

«... iront sur le front»: On se demande comment A.M. se représente «le front» dans l'éventualité d'une guerre... Nos troupes se retranchant derrière la Menthue? ou s'accrochant au Talent? Pas de doute: A.M. en est resté à la bataille de Marignan, ce qui est un comble pour quelqu'un qui par ailleurs professe sans doute, comme tous ses semblables, que la dite bataille a été perdue faute de divisions blindées et d'aviation de chasse.

Encore un point: on serait curieux de savoir ce qu'il entend par «traître» et comment il fait pour distinguer entre le «Traître S.» et tel marchand de canons qui livrait des armes au III^e Reich ou tel colonel plus ou moins pro-nazi. La question se pose, car enfin — ordre et tradition — 30 juges vaudois (sur 31) ont envoyé à l'échafaud le *traître* Davel...

J. C.

REÇU ET LU

Tessin: une presse de parti qui annonce la couleur

Et si on jetait un coup d'œil à une presse qui «souffre» en Suisse des mêmes handicaps que la presse francophone, points de vue de minoritaires, marché publicitaire restreint, réservoir de lecteurs peu important, et on en passe! Au Tessin, puisque c'est de ce canton que nous voulons parler, chacun des six partis représentés au Grand Conseil possède un journal qui mentionne ouvertement son engagement politique dans son titre.

Les trois formations politiques principales s'expriment à travers un quotidien: «Il Dovero» pour le Parti libéral-radical, «Popolo e Libertà» pour la démocratie-chrétienne (au Tessin le Parti populaire démocratique) et «Libera stampa» pour le Parti socialiste.

Les trois autres partis gèrent un hebdomadaire: «Politica nuova» pour le Parti socialiste autonome, «Il lavoratore» pour le Parti du travail et «Il Paese» pour l'Union démocratique du centre (les libéraux-radicaux du district de Mendrisio ont leur propre hebdomadaire «Vita nuova»).

Le tirage des quotidiens susnommés est modeste, qui les place aux 3^e, 4^e et 5^e rangs de la presse tessinoise. Les deux premières places sont occupées par «Corriere del Ticino», dont le tirage est supérieur à la somme des tirages des trois quotidiens de parti, et «Giornale del Popolo», quotidien catholique. Le sixième quotidien tessinois est «Gazzetta Tici-

nese»; c'est le plus vieux quotidien tessinois, d'inspiration libérale, mais qui s'est embourbé dans d'importantes difficultés ces dernières années.

Pour vivre, les journaux de parti doivent compter sur les abonnements des militants et sur leurs contributions sous diverses formes, notamment par le paiement d'abonnements de soutien. Pour «Libera Stampa», plus d'un millier d'abonnés qui arrondissent leur abonnement en versant au moins 135 francs par année.

Les hebdomadaires de parti ont aussi besoin de telles ressources. «Politica nuova» propose un abonnement de solidarité à 60 francs et un abonnement

CONTRE-INFORMATION À FOISON

Toujours au Tessin, il existe une presse politique hors des cadres traditionnels. Les groupements, comme le PSO et le Parti communiste de Suisse/marxiste-léniniste, ont un organe en italien correspondant à leurs publications dans les deux autres langues: «Rosso» dans un cas et «Ottobre» dans l'autre. L'Union ouvrière, proche du Parti communiste de Suisse/marxiste-léniniste, publie aussi son organe «Unione Operaia» en italien, mais il n'est pas facile de les trouver. Il en va de même pour le mensuel anarchiste «Azione Diretta».

Un bimestriel intitulé «Nord-Sud» sort de presse

ITALIE: UNE PRESSE MOURANTE

On a parlé de la disparition de «Libération» en France mais on néglige un peu la presse quotidienne d'extrême-gauche qui vit en Italie depuis dix ans. Toujours une existence précaire et la situation ne s'améliore pas!

«Il manifesto» attend d'atteindre son dixième anniversaire avant de disparaître, tué par les dettes.

«Lotta continua» a cessé de paraître le 14 janvier en raison du poids de ses dettes. Depuis lors, une

de soutien d'au moins 100 francs. «Il Lavoratore», comme ses journaux frères «La Voix ouvrière» et «Vorwärts», organise régulièrement une campagne financière dont l'objectif 1981 est fixé à 50 000 francs. Quant au «Paese», il tirera au sort un agneau pascal et neuf autres lots entre les abonnés qui auront payé leur dû jusqu'à fin mars...

Relevons encore que la socialiste «Libera stampa» publie régulièrement une page du Parti socialiste des Grisons sous le titre «Contatti».

Surprenante vivacité d'une presse à laquelle l'application stricte des sacro-saintes lois du marché n'aurait laissé aucun espoir de survie,

depuis l'année passée et joue le rôle d'organe du mouvement de contre-information sur le développement: au sommaire, des informations sur le tiers-monde. Le numéro de janvier 1981 était consacré à l'Erythrée (adresse utile: via Pretorio 3 — 6900 Lugano).

L'Association des enseignants socialistes édite un mensuel «Verifiche» et des bulletins sont diffusés par des groupements locaux tels «Unità Socialista» à Torricella-Taverne, «Informazione» à Lamone. Dans ce cas il s'agit d'un périodique du PSA, des Indépendants de gauche et du groupe socialiste de la localité.

A quand un recensement de tous ces journaux dont les petits tirages additionnés représentent un important potentiel d'information?

souscription est en cours. Un numéro spécial a été publié en mars pour soutenir l'ardeur des militants et faire le point, mais le but, qui est la réparation, est encore éloigné.

«Il quotidiano dei lavoratori» paraît toujours, mais probablement dans des conditions aussi difficiles que les autres.

En fait, ce qui est extraordinaire, c'est qu'une expérience de journalisme politique ait pu durer aussi longtemps et montrer ainsi les possibilités de trouver de nouvelles formules.

A suivre.

La grande solitude du chercheur de fond

Le Conseil fédéral est en train d'élaborer une nouvelle loi sur la recherche scientifique, le peuple ayant refusé la précédente. Un texte a été soumis à consultation et l'avis des Universités est requis. C'est peut-être le moment de se demander quel est le rôle des chercheurs au sein de cette institution. Les organes universitaires consultés sont une émanation du corps professoral. Or l'aptitude à la recherche est une des qualités fondamentales d'un professeur d'Université. Donc la recherche est représentée par les prof. CQFD.

Les choses ne sont pas si simples. On essaie d'entretenir le mythe de la carrière universitaire: elle débute par quelque découverte fracassante, ce qui vaut à son auteur une nomination débouchant sur un enseignement brillant et la direction d'une équipe efficace de chercheurs, impliquant toujours plus d'administration; le vieux prof termine glorieusement sa vie dans les congrès et, couvert de doctorats honoris causa, il conseille sagement le gouvernement. Des hommes capables de conduire une telle carrière sont rares; s'ils existent, leurs

chances d'arriver sont nulles: il ne faut pas oublier qu'un prof est désigné par ses futurs collègues qui n'ont pas la moindre envie de voir arriver parmi eux un personnage dont la renommée leur portera ombrage.

En fait, ces quatre activités: la recherche, l'enseignement, l'administration et la représentation sont quatre voies offertes à un prof pour assurer son prestige. Ce sont quatre armes offertes à ce chasseur avide de briller: il saura rarement toutes les manipuler, mais sont tempérament et ses aptitudes vont le pousser à utiliser préférentiellement l'une au détriment des autres.

La recherche demande une grande modestie. Parce que c'est un travail sans gloire, systématique et minutieux, rarement couronné de découvertes à sensation. Le chercheur, pour se gratifier, doit se contenter de l'admiration (ou de la jalousie) des rares personnes capables de le juger. Les femmes, par nature moins jobardes que les hommes, font merveille dans cette activité.

L'enseignement est déjà plus gratifiant, le bon prof jouissant du respect et de l'admiration de ses étudiants. Les qualités requises sont celles du show, puisque le prof est avant tout un camelot chargé de refiler une marchandise à quelqu'un qui, le plus souvent, n'en a ni envie, ni besoin.

L'administrateur satisfait son besoin de domination dans le cadre de la hiérarchie admise. Le bon administrateur est quelqu'un de dévoué qui renonce à toute autre ambition personnelle et passe son temps à arranger les bidons des autres. Evidemment, il existe de mauvais administrateurs...

La représentation attire ceux qui aiment à paraître: séminaires, meeting et congrès ont été inventés par et pour eux. Le représentant doit arriver à faire croire qu'il est un savant, ce qui nécessite un bel esprit de synthèse, une utilisation rapide des découvertes des autres, accompagnés d'un sens aigu des relations humaines. N'allez pas croire que le représentant est un parasite: c'est grâce à lui qu'une université est connue.

Un prof n'est que rarement «fort» dans un seul de ces domaines, mais on observe qu'il y en a généralement un où il est particulièrement faible. Il paraît qu'il existe quelques spécimens parfaitement équilibrés et brillants partout. Il est plus facile de rencontrer des spécimens équilibrés dans la médiocrité, voire dans la nullité. Ajoutons que certaines disciplines permettent d'autres valorisations, mais qui sont alors extra-universitaires: un brillant avocat, un économiste infallible dans ses prévisions, un ingénieur audacieux ou un chirurgien très habile sont des gens appréciés.

PROGRAMMES NATIONAUX

Recherche: les politiques face aux scientifiques

Quel homme politique suisse n'a pas chanté, une fois ou l'autre, les mérites de la recherche scientifique, richesse et nécessité? Et particulièrement dans notre petit pays où la matière grise..., etc., etc. Indispensable recherche scientifique: nous ne dirons bien sûr pas le contraire! Mais il faut bien aller plus loin, voir comment elle s'organise, se

développe. Et principalement là où la collectivité a encore prise sur elle, c'est-à-dire là où elle est financée à travers les fonds publics.

C'est dire qu'on n'y coupe pas d'entrer dans les détails, de tenter de percer à jour le secret des organigrammes. Objet de notre attention, en un premier temps, les «programmes nationaux», derniers fleurons (en date) de la recherche scientifique helvétique (voir plus loin, encadré).

Fixons tout d'abord les enjeux! A l'époque, nous sommes au début des années septante, on cherche

les moyens de répondre plus efficacement au besoin que ressent l'Etat de faire appel à la science dans l'accomplissement de ses tâches. Certes, cette démarche n'est pas nouvelle; mais là, elle commence vraiment à s'imposer. Pour de nombreuses raisons qui vont de la complexité grandissante de la gestion sociale au souci de légitimation de la décision politique, au besoin par la référence à la fameuse objectivité scientifique.

Il s'agit aussi de mettre sur pied une politique de la recherche digne de ce nom, c'est-à-dire d'opérer des choix, en raison des coûts de plus en plus

Et le chercheur, et la recherche dans tout cela? Le vrai chercheur restant modestement à ses recherches, au mieux un représentant consulté aura-t-il comme branche secondaire, la recherche. Cette structure fait un peu râler les chercheurs, mais ça n'est pas grave si l'on admet que la recherche est un secteur de l'activité qui fait vivre un tas de gens: mécaniciens, programmeurs, électroniciens, laborantines, nettoyeurs.

La recherche est à la découverte ce que l'armée d'un pays est à sa défense: une organisation coûteuse, pas tellement efficace, dans laquelle il y a des gens tout à fait honorables (surtout en bas de l'échelle!) et qui justifie un grand nombre de postes de travail. Les états-majors établissent les stratégies, les batailles se gagnent ou se perdent, les pays sont occupés. Viennent alors ceux qui se battent et ceux là sont inorganisable. Voyez l'Afghanistan. Ils sont inorganisable, parce qu'ils aiment, d'abord, la liberté.

Un physicien qui avait passé la cinquantaine me disait un jour, considérant le développement des instituts de physique qu'il avait connus très modestes: «Ils ont grossi, grossi; ne croyez-vous pas qu'il s'agit d'une grossesse nerveuse?!»

M. B.

importants de la découverte scientifique, notamment dans les domaines de la physique, de la chimie ou de la médecine, pour ne prendre que ces exemples flagrants. Et ce, alors que la compétition dans ces matières est devenue un des points sensibles de la concurrence entre les Etats. Toutes perspectives infiniment honorables, mais jusque-là diluées dans une réalité paralysante: le fédéralisme universitaire rend difficile toute élaboration d'une politique de la science, malgré l'existence du Fonds national, du Conseil suisse de la science, de l'Office de la science et de la recherche,

de la Commission interdépartementale pour la science et la recherche, etc...; en réalité, la multiplication des offices — ils n'ont pas tous le même poids — l'enchevêtrement des compétences, aboutit à une déperdition de l'information, une dilution des procédures de décision, partant une absence de transparence, rendant pour le moins difficile toute définition claire des objectifs et augmentant les risques de gaspillage. Constat décevant, comme on le voit. Et il faut le dire, connu de longue date!

LE DÉCLIC

Finalement, le déclic qui précipitera, en 1973-1975, la création des «programmes nationaux», à l'occasion de l'adoption du nouveau (1975-1979) plan de subventionnement du Fonds national, sera plus simple: refrain connu, le Parlement s'inquiète pour l'avenir des finances fédérales. Et bien sûr,

DE L'ARRÊTÉ À L'ORDONNANCE

Les règles du jeu de mars 1976

Selon l'arrêté fédéral du 1^{er} octobre 1974 et l'ordonnance d'application du 31 mars 1976, les «programmes nationaux» ont pour but de faire appel à la recherche, notamment universitaire, pour trouver des solutions à certains problèmes qui se posent aujourd'hui à notre pays ou à notre société.

En approuvant la mise sur pied de ces programmes, les Chambres fédérales ont à l'époque suivi la proposition socialiste qui fixait à 12% de la subvention totale du Fonds national de la recherche scientifique, au lieu des 10% envisagés par les autorités, le plafond du crédit à consacrer aux programmes nationaux. Par rapport au financement et à l'encourage-

les «économies» sont à l'ordre du jour, en particulier là où elles risquent, en un premier temps, de faire le moins de vagues. La petite communauté des universitaires et de la recherche fondamentale, vouées à des travaux obscurs et sans retombées immédiates le plus souvent, est une cible facile, surtout dans les sciences sociales. La décision se nourrira aussi, comme de juste, des critiques adressées de longue date au Fonds national, accusé d'«arroser» un peu partout, mais trop peu partout, des rivalités entre le Fonds national et le Conseil suisse de la science, que consulte le gouvernement et qui depuis sa création en 1965 a l'ambition de devenir le lieu d'élaboration d'une politique scientifique nationale.

Mis au pied du mur, le Fonds national doit répondre à ces assauts... et il propose, en réalité contre

SUITE AU VERSO

ment à la recherche pratiqués jusque-là par le Fonds national, les programmes nationaux ne se distinguent pas seulement par les tâches à accomplir et l'échelle nationale qui leur sert d'étalon. Les conditions dans lesquelles la recherche est décidée, se développe et aboutit sont fondamentalement différentes.

En effet, le chercheur doit situer son projet dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire élaboré par d'autres personnes que lui-même, dont les préoccupations ne sont pas toutes de pure curiosité scientifique.

Le projet est évalué à son tour par des experts qui ne sont pas obligatoirement des pairs ou des membres de la communauté scientifique, qui en Suisse recoupe largement l'Université et les Ecoles polytechniques.

Et parmi les critères d'évaluation figure la probabilité d'un résultat correspondant aux objectifs du programme-cadre.

Recherche: les politiques face aux scientifiques

l'idéologie dominante de l'institution, la création des «programmes nationaux».

Cette initiative est donc en bref la résultante de deux conflits au moins.

Le conflit fondamental qui tourne autour de la notion d'utilité sociale de la science et qui oppose, «grosso modo», les chercheurs aux représentants de la société — hommes politiques, administrations, économie privée, et derrière eux, finalement, l'opinion publique.

Le conflit apparent, et dont les retombées sont manifestes également: face à face, là, un certain nombre d'institutions politiques de recherche comme le Conseil suisse de la science, le Fonds national, l'administration fédérale concernée par la recherche et qui effectivement commandite elle-même un certain nombre de recherches «appliquées».

AVANTAGE AU FONDS NATIONAL

Aujourd'hui, ces conflits ne sont pas liquidés. Loin de là. A en croire Günter Latzel¹, auteur du seul ouvrage scientifique sur la recherche en Suisse, le Fonds national, pour l'instant, a trouvé la parade adéquate et il a surmonté les difficultés que lui ont causé les programmes nationaux. Mais dans le fonctionnement même de ces derniers, le pouvoir glisse du côté de l'administration, «sans que soit résolu pour autant, bien au contraire, le problème de la coordination de la recherche et encore moins celui de l'élaboration d'une politique de la science».

Voyons cela de plus près! Des départements fédéraux, c'est peu dire qu'ils collaborent mal entre eux. Faute de moyens, le Conseil suisse de la

science se cantonne désormais dans des interventions ponctuelles. La coopération universitaire est toujours dans l'impasse après l'échec constitutionnel, sauf, en partie, et sur un plan pratique, en Suisse romande. La commission de la science et de la recherche du Conseil national a présenté, à la fin de l'année dernière, un bilan critique dans ce sens et déposé un postulat qui demande au Conseil fédéral de tenir compte de ses remarques dans l'élaboration de la nouvelle loi sur la recherche (le

Le «message» concernant l'encouragement à la recherche scientifique pendant la période de 1980 à 1983 annonçait en date du 5 mars 1979, trois nouveaux programmes nationaux. C'est le 12 novembre 1980 que le Conseil fédéral confiait au Fonds national l'exécution des nouveaux programmes, dont le nombre entre temps passait à cinq. Les plans d'exécution de deux premiers doivent être prêts à la fin 1981. Les trois derniers dans la mesure du possible à la fin du mois de mai 1982. Ce n'est qu'après l'adoption de ces plans que les appels d'offre pourront être lancés. Les experts se réuniront alors pour examiner les esquisses de projet. S'ils entrent en matière, ils demanderont ensuite des requêtes en forme aux chercheurs, dont l'évaluation voire la «reformulation», dans un souci par exemple de coordination, peut demander des mois. L'ensemble de ces procédures sur les projets concrets peut ainsi prendre plus d'un an.

Conseil national a suivi très largement cette position).

Si la procédure d'élaboration des programmes nationaux semble faire l'unanimité des spécialistes, au moins dans ses principes, il faut avouer qu'elle est surtout très compliquée.

Pour les amateurs, les principaux rouages! Le Département fédéral de l'intérieur — c'est-à-dire l'Office pour l'enseignement et la recherche qui devrait piloter la commission interdépartementale

ad hoc — élabore, en accord avec les autres départements, le Conseil suisse de la science et le Fonds national, le cadre des programmes. L'exercice couvre une période de cinq ans, mais la planification peut être retouchée en cours de route. Le plan est soumis au Conseil fédéral. Pour chaque programme un plan d'exécution, qui définit les objectifs et les moyens, est mis sur pied par le Fonds national et soumis au Département de l'Intérieur, le Conseil fédéral pouvant demander à ratifier ce plan, après avoir pris l'avis du Conseil suisse de la science.

Dans la réalité, trois organes jouent, dans l'élaboration et l'exécution de chaque programme et de chaque plan d'exécution, un rôle essentiel. Il s'agit de la division dite des programmes nationaux (division IV) du Fonds national. En second lieu intervient le groupe d'experts, spécialistes choisis parmi les chercheurs et enseignants universitaires de l'administration et l'économie privée, qui élabore le plan d'exécution, apprécie les requêtes, établit les programmes de travail, surveille le déroulement des recherches, contrôle les rapports scientifiques finals. Enfin le directeur du programme, engagé à temps plein ou à mi-temps, aidé ou non de directeurs de projet, qui assure la coordination, élabore les rapports scientifiques, gère pratiquement le programme.

A UNE EXCEPTION PRÈS...

L'ensemble est donc lourd, c'est le moins qu'on puisse dire. Dans certains cas, notamment en sciences humaines, la quête des experts est difficile, vu le petit nombre de spécialistes de la discipline et le souhait des chercheurs de présenter des requêtes, bien qu'il n'y ait pas d'interdiction de cumul et que les directeurs de programme, parfois les experts, puissent participer directement à une recherche. La procédure est longue, pour des matières qui souvent nécessitent des diagnostics rapides.

Selon Günther Latzel, qui a examiné en détail la

procédure d'élaboration des douze programmes nationaux actuellement en cours de réalisation, et analysé finement les étapes franchies, les propositions de départ, les choix opérés, un programme pourtant n'a pas suivi la marche réglementaire. Il s'agit du petit dernier, doté d'un capital de 2 millions, et consacré à la politique de sécurité. Le Conseil fédéral en a décidé le thème et la dotation financière dans la deuxième moitié de 1978, pratiquement sans consulter le Conseil suisse de la Science, ni le Fonds national. Ce qui revient à dire que seule l'administration, si ce n'est des hommes politiques ou des initiatives personnelles ont joué ici le rôle incitateur, décisionnel. Symptomatique? Le «ménage» des programmes nationaux de plus près? Le «message» du Conseil fédéral (5 mars 1979) annonçait déjà que les premiers programmes lancés ne seraient pas achevés avant 1981-1984, mais que le Fonds national avait préparé le terrain pour les études suivantes. A l'époque, les thèmes retenus étaient la prévention des infirmités congénitales, le pluralisme culturel, les problèmes de communication en Suisse et la conservation des biens culturels.

L'ARCHÉOLOGIE ET O. REVERDIN

Ces pressions ont leur importance, on le verra tout de suite. En novembre 1980, le Conseil fédéral arrête en effet la troisième série des programmes, comme on l'appelle désormais. Des trois sujets présentés par le Fonds national ne subsiste plus que la conservation des biens culturels (six millions), un programme fortement axé, si l'on en croit la requête du Fonds annexée au «message» de 1979, sur l'archéologie, domaine cher au professeur Olivier Reverdin, qui quittait à fin 1980, la présidence du Fonds national. La prévention des infirmités congénitales et le pluralisme culturel ont fait place aux thèmes:

— bois, source d'énergie et de matière renouvelable (huit millions),

— contribution de la recherche fondamentale au développement de nouvelles technologies (quinze millions, un record en tant que crédit initial),
— cycle et pollution de l'air en Suisse (six millions),

— vie au travail — humanisation et développement technologique (cinq millions).

Si les raisons des changements survenus ne sont pas expliquées, on constate immédiatement le balancement nouveau de cette troisième série entre les intérêts de l'économie privée et ceux du monde du travail, le programme «archéologique» faisant à lui seul l'appoint dans le domaine culturel, si ce n'est dans celui des sciences humaines.

A SUIVRE

¹ «Prioritäten der schweizerischen Forschungspolitik im internationalen Vergleich. Die nationalen Forschungsprogramme». Bern, Haupt, 1979.

VAUD

Hubert Reymond, libéral conservateur

Mis à part la solution fédéraliste en matière d'avortement, la prorogation du régime financier de la Confédération et, pour les députés que cela intéressait, le rapport sur l'affaire Bachmann, le Conseil national n'avait pas d'immenses objets à l'ordre du jour de sa session de printemps. Le Conseil des Etats en revanche avait à son programme quelques gros morceaux, comme la loi sur les étrangers (élimination des divergences), l'acquisition des avions de combat et des avions-école ainsi que, surtout, la révision du Code civil (effets du mariage et régime matrimonial).

Autant d'occasions saisies par la moitié de la députation vaudoise, alias le libéral Hubert Reymond, pour faire étalage de son conservatisme désuet; décidément, ce jeune vieillard de 42 ans révolus se fait un point d'honneur de suivre la mode rétro.

Depuis son élection-surprise en novembre 1979, il a réussi l'exploit d'être contre tout ce qui avait un parfum, insupportable pour lui, de nouveauté ou de promesse de progrès.

Inutile d'ajouter que cette crâne attitude multiplie ses ennemis à chaque session. Il a irrémédiablement fâché les écologistes à plusieurs reprises (eaux du Léman, etc.), il a hérissé les consommateurs par son opposition à toute forme de reconnaissance de leurs droits; et le voilà qui vient de se mettre à dos la gent féminine en plaidant notamment pour le refus de l'obligation de requérir l'assentiment du conjoint (c'est-à-dire de l'épouse) pour la résiliation du bail.

Certes, le Conseil national où siègent les représentants de la populace corrigera l'erreur de M. Reymond et des sénateurs qui l'ont suivi en majorité sur ce point. Mais, à ce moment-là, on sera déjà bien près des élections nationales de l'automne 83, échéance en vue de laquelle les libéraux auraient grand intérêt à recoller l'entente des droites s'ils veulent sauver le siège ravi à Jacques Morier-Genoud et occupé depuis lors par le si peu représentatif Hubert Reymond.

PS. Hubert Reymond au Conseil des Etats, produit d'une campagne électorale menée tambour battant sous le signe de la voix unique, vaudoise et radicale-libérale. J.-F. Baehler, candidat au Conseil d'Etat vaudois, lancé par son parti comme une poudre à lessive, campagne électorale menée tambour battant sous le signe de la différence libérale. Deux libéraux de choc, comme on aime à les présenter, un même combat, celui du double jeu, au sein de l'«entente» des droites et à l'intérieur du gouvernement. Passé le scrutin, quel sera le visage des libéraux, il y a peu partisans d'un gouvernement fort, ces dernières semaines pris d'une frénésie anti-étatique? Nul doute que ce pari méprisant sur la courte mémoire de la population vaudoise n'empoisonne l'action gouvernementale.

POINT DE VUE

Globalement moyen

Louis-Albert Zbinden a-t-il fait exprès, pour illustrer La Chaux-de-Fonds¹, de choisir la vue la plus sinistre sous laquelle la ville se puisse présenter?

De fait, l'entrée est de la ville, cafouillis d'entrepôts, de garages et de terrains vagues, est d'une laideur consternante.

C'est un signe: la ville n'attend rien, n'a jamais rien attendu, qui vienne des Franches-Montagnes ou du Vallon de Saint-Imier, zones auxquelles elle est pourtant liée dans le cadre de «Centre-Jura». Hypocrisie des discours officiels...

Mais laissons cela.

Deux agglomérations urbaines seulement, à ma connaissance, sont gérées, depuis plus de cinquante ans, par des autorités à majorité de gauche: Le Locle et La Chaux-de-Fonds.

Plus d'un demi-siècle de socialisme: cela vaut bien un bilan...

En bref: en quoi ces deux villes diffèrent-elles d'autres agglomérations du même genre mais administrées, elles, par des majorités dites bourgeoises?

La question *doit* être posée — ne serait-ce que parce que les notables des deux villes refusent, eux, de la poser.

Prix d'entrée à la piscine, effectif moyen des classes primaires, nombre des garderies d'enfants, des espaces verts, des fanfares, des bourses pour étudiants, des représentations de théâtre, des voitures individuelles, des appartements disponibles, des séances du législatif communal... On pourrait ouvrir cent rubriques

et s'amuser à comparer, avec dix ou cinquante autres villes. Les deux villes des Montagnes neuchâteloises pourraient mettre en avant des réalisations assurément remarquables. Mais l'essentiel est-il là?

Si cinquante ans et plus de socialisme n'ont réussi qu'à multiplier les jardins d'enfants, le bilan n'est pas lourd...

D'autres questions doivent être posées, d'autres comparaisons faites. Les rapports entre salariés et employeurs sont-ils, là, différents — donc meilleurs — qu'ailleurs? Et les rapports entre locataires et propriétaires? Qu'en est-il des horaires de travail? Sont-ils moins chargés? La population a-t-elle des pouvoirs de co-décision, des droits de regard, des possibilités d'intervention plus larges qu'à Olten ou Fribourg? L'architecture, l'urbanisme sont-ils plus «vivables» dans les Montagnes qu'à Bienne ou Sion? Les économies d'énergie ou le recyclage des déchets y sont-ils plus efficaces que dans d'autres localités? Par exemple.

En bref, l'autonomie — et les moyens de la maintenir — des personnes a-t-elle été élargie, enrichie par plus d'un demi-siècle de gestion socialiste? En quoi cette gestion a-t-elle été *exemplaire*?

Nuance, tout est dans la nuance. C'est bien connu.

Pas de réponses aux questions posées sans une batterie d'explications. Certes. Certes.

Les autorités ont fait ce qu'elles ont pu. Et puis ceci, et puis cela. Evidemment. Le monde est grand et nous ne sommes pas tout seuls. Evidemment.

Il n'en reste pas moins que sur l'essentiel — disons «la qualité de la vie» — le bilan est négatif. Négatif — et pas seulement moyen, ou honnête, ou raisonnable, ou pas pire qu'ailleurs —

précisément parce que les promesses et les programmes ont été, dans les Montagnes, plus proches des possibilités de réalisation qu'ailleurs. Socialistes et communistes, majoritaires, n'ont pas eu et n'ont toujours pas besoin, comme là où ils sont minoritaires, de passer le plus clair de leur temps à *convaincre* et à espérer pour entreprendre.

* * *

Qu'ont-ils fait?

Ni plus ni moins qu'ailleurs, les autorités chaux-de-fonnières et locloises ne sont des républiques de petits copains.

Ni plus, ni moins...

Ni plus, ni moins...

Donc, rien d'exemplaire. Surtout pas à ces rubriques essentielles que sont les conditions de travail — plus largement: les rapports *avec* le travail — et l'habitat.

* * *

Il y a, dans le socialisme, tel qu'il a été et est encore *appliqué* (dans ces deux seules villes où il a été possible, dans ce pays, d'en faire une *démonstration*) un conformisme et un manque d'imagination qui lui ont enlevé tout nerf et donc tout goût du risque.

Il aurait pu — il pourrait encore — être incendiaire.

Il s'est contenté d'être pompier et samaritain.

Pompier honnête, samaritain dévoué.

Et désespérément médiocre.

On y reviendra. Bien le bonjour chez vous.

Gil Stauffer

¹ Louis-Albert Zbinden: «Suisse» (collection Petite Planète. Editions du Seuil. 1978. Pp. 16 et 17).